

## BULLETIN D'ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT REGIONALE

*À destination des porteurs de projet français des programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG) 2021-2027 et ultérieurs le cas échéant pour lesquels la Région Hauts-de-France est Autorité nationale*

version	Valide du	Valide jusqu'au	Modifications
Version 3	12/04/2024	31 décembre 2027	Ajout consentement pour le traitement des données personnelles

IDENTIFICATION DU PROJET 1 <sup>ère</sup> adhésion	
Programme Interreg concerné	
Nom du Projet	
Acronyme du Projet	
Date de sélection (Date du comité de sélection)	
Date de signature de la convention attributive de subvention FEDER " subsidy contract"	

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE	
Nom du porteur :	
N° Siret :	
Forme juridique :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

IDENTIFICATION DU REPRESENTANT LEGAL	
Nom et prénom :	
Fonction :	
Téléphone :	
Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE EN CHARGE TECHNIQUEMENT DES RELATIONS AVEC LA CENTRALE D'ACHAT	
Nom et prénom :	
Fonction :	
Service :	
Téléphone :	
Courriel :	

En cas de modification concernant les informations ci-dessus, l'adhérent s'engage à en informer la centrale d'achat, dans les meilleurs délais, par courriel à l'adresse suivante : [centraledachat-interreg@hautsdefrance.fr](mailto:centraledachat-interreg@hautsdefrance.fr)

1 - Je confirme avoir reçu les informations liées au traitement des données à caractère personnel dans les deux annexes suivantes : la "Charte de protection des données personnelles" et "l'annexe relative au traitement de données à caractère personnel"

2 - A la lecture éclairée de ces documents, j'autorise le traitement des données à caractère personnel que le contexte administratif du projet nécessitera

Fait à

Le

**Signature**

Le présent bulletin entraîne adhésion pleine et entière à la convention constitutive de la centrale d'achat (\*).

**Important :** L'adhésion à une centrale d'achat n'étant pas considérée comme une « *décision concernant la passation des marchés* » le représentant du porteur de projet doit être expressément habilité par sa structure à engager celle-ci dans la convention.

(\*) Il pourra être demandé de joindre au présent bulletin d'adhésion une copie de l'acte ou de la délibération pris par l'organe délibérant du porteur de projet autorisant l'adhésion à la centrale d'achat ainsi qu'une copie du document attestant du caractère exécutoire de l'acte ou de la délibération délivré par le(s) contrôle(s) de légalité le cas échéant.